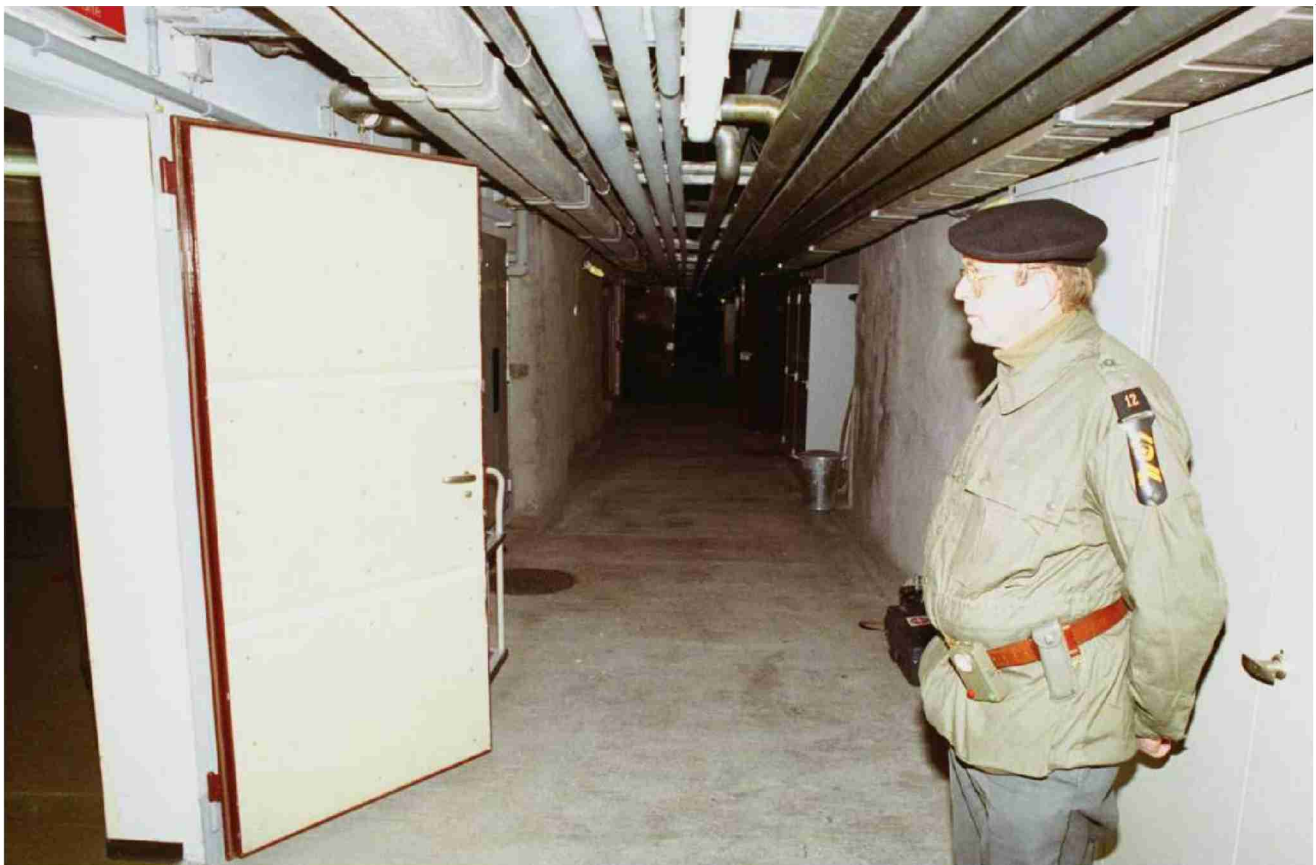




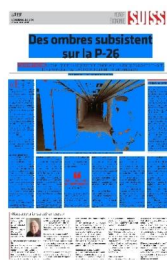
# Des ombres subsistent sur la P-26

**GUERRE FROIDE** Selon le rapport sur l'organisation secrète, rendu public après avoir été caviardé, la Suisse n'a pas frayé avec l'Otan. Pourtant, certains en doutent.

PAR PHILIPPE BOEGLIN ET SANDRINE HOCHSTRASSER



L'armée secrète P-26 prenait ses quartiers dans un bunker de la région de Gstaad, dans l'Oberland bernois. KEYSTONE



«**E**nfin!», ont dû se dire certains. Après... 27 ans d'attente, le Conseil fédéral s'est résolu à publier, mercredi, le rapport sur l'organisation secrète suisse P-26, remis en 1991 par le juge d'instruction neuchâtelois Pierre Cornu. Née durant la Guerre froide, cette structure de près de 400 membres se tenait prête à résister à une éventuelle invasion communiste.

La P-26 collaborait régulièrement avec son homologue du Royaume-Uni, pilier de l'Otan, l'alliance militaire occidentale. De quoi soulever des questions sur la neutralité de la Confédération... et nourrir l'intérêt pour l'enquête administrative du juge Cornu.

Le texte du magistrat neuchâtelois, accessible en ligne depuis mercredi, ne révèle pas de surprise: il conclut que la P-26 n'a pas «participé à des comités» étrangers, et n'a donc pas violé la sacro-sainte neutralité helvétique.

### Suisses «prudents»

Pour certains, l'affaire est close. «Il s'agissait seulement de contacts bilatéraux avec les Britanniques, qui étaient les plus organisés et les plus qualifiés. Il est clair que la P-26 n'avait pas l'intention de collaborer avec l'Otan», souligne l'historien Hervé de Weck, ancien rédacteur en chef de la «Revue militaire suisse». «Les Suisses ont été prudents pendant la Guerre froide, traumatisés par l'affaire de la Charité-sur-Loire, en 1940 (réd: lorsque

les Nazis ont découvert que la Suisse avait conclu des accords secrets avec la France)», rappelle-t-il.

«L'essentiel a été dit sur la P-26. Il y a eu des erreurs – comme le manque de base légale –, mais il n'y a pas eu de scandale», renchérit Jacques-Simon Eggly, ancien membre du conseil parlementaire de la P-26. Dans son livre, «Le faux scandale de la P-26» (Slatkine), le journaliste Martin Matter a d'ailleurs déjà déconstruit, il y a cinq ans, le mythe d'une «armée secrète». D'aucuns restent pourtant sur leur faim, après l'exercice de transparence de la Confédération. Il faut dire que le rapport Cornu, rendu public mercredi, est caviardé: plusieurs passages ont été noircis ou censurés. En fait, il s'agit du texte préparé en 1991 déjà en vue d'une parution.

«Nous assistons à une totale mascarade de transparence!», s'exaspère la conseillère nationale verte Lisa Mazzone (GE). «J'ai d'ailleurs déposé une motion demandant la publication du rapport intégral. D'autres pays avec des organisations similaires à P-26 ont déjà publié des documents.»



**Nous assistons à une totale mascarade de transparence!”**

LISA MAZZONE  
CONSEILLÈRE NATIONALE (VERTS, GE)

Les raisons de ce caviardage? Le Conseil fédéral a promis aux té-

moins et anciens membres de l'armée secrète P-26 de garantir leur anonymat s'ils participaient aux auditions du juge Pierre Cornu. De nombreux noms sont donc noircis. Par ailleurs, Berne s'applique à préserver son partenariat avec des services de renseignement «amis». Plusieurs passages faisant référence aux activités des services secrets britanniques et américains se retrouvent censurés. «Les services de renseignement craignaient d'avoir des ennuis avec des Etats partenaires, qui auraient pu y voir un manque de fiabilité de la Suisse», explique Pierre Cornu.

### Classeurs volatilisés

Sur le fond, d'autres éléments se révèlent troublants: Pierre Cornu relève dans son rapport qu'il n'a pas pu mettre la main sur des documents importants «dont on sait pourtant qu'ils ont existé».

L'entier du dossier (de six à sept classeurs fédéraux) s'est par ailleurs volatilisés dernièrement, comme l'a révélé le «Tagess-Anzeiger». Une disparition qui n'affole pas Pierre Cornu. «J'affirme avoir utilisé tous les éléments importants du dossier pour rédiger le rapport. Il n'y a eu aucune omission. Et je reste convaincu que les conclusions sont valables. Mon enquête ne s'est pas fondée que sur des documents ou acteurs suisses, mais aussi sur des documents italiens et belges, fournis par ces pays. Ceux-ci montrent que la P-26 n'a pas fait partie de groupes proches de l'Otan.»

Réagissant à chaud, l'historien



et enseignant Luc van Dongen salue le travail de Pierre Cornu... mais souligne que l'exercice «avait forcément ses limites». La relation bilatérale entre la P-26 et le Royaume-Uni est un peu un «cache-sexe» selon lui. «Le rapport ne regarde que le bout de la lorgnette. Il n'aborde pas la stratégie des Américains. Or, ceux-ci jouaient la carte anglaise pour arriver à leurs fins avec la Suisse. Ils utilisaient leur allié anglais comme intermédiaire. La Suisse s'insérait de facto dans la grande orchestration de la défense de l'Ouest. Les contacts avec le Royaume-Uni étaient en fait des contacts avec l'alliance atlantique», souligne l'historien spécialisé dans les réseaux anticommunistes internationaux au temps de la Guerre froide.

### «Subtil» et «ambigu»

«Du côté suisse, il y avait certes une volonté sincère de rester indépendant. Les membres de la P-26 étaient des patriotes qui ne voulaient pas trahir la souveraineté du pays. Mais ils croyaient que le communisme était une menace globale, à laquelle on ne pouvait apporter une réponse nationale. Il y avait donc une intégration informelle qui ne pouvait pas dire son nom. Les Suisses se sont efforcés de ne pas franchir la ligne rouge de la neutralité de façon trop criante, c'était subtil mais aussi profondément ambigu», estime l'historien Luc van Dongen. Un exemple dans le rapport est à ce titre révélateur: les Anglais ont organisé des exercices d'état-major dénommés «Cravat». «Cravat était un exercice standard de l'Otan, adapté aux conditions suisses», peut-on lire. Mais l'ancien chef de la P-26, Albert Bachmann a récusé «l'étiquette de l'Otan» lors des entretiens.